



Recouvrement créance et saisie

Par **Ckone**, le **09/08/2016** à **16:25**

Bonjour,

J'ai une question à vous poser, j'ai eu un accord avec un huissier (c'est moi qui ait donné le montant en fonction du barème de saisie sur salaire en 2010) validé par le tribunal j'ai en 1 mois le même huissier qui est venu pour 2 dettes différentes émanant du même créancier. Pour le 1er il m'a juste remis ma signification avec titre exécutoire et cession de créance sans discuter. J'ai contacté l'huissier à qui j'ai fait une proposition comme pour le 1er huissier en 2010 en fonction de la quotité saisissable il l'a refusée et attend une autre proposition. Entre temps j'ai eu la 2ème signification la j'ai discuté avec l'huissier expliquant ma situation et il me dit de me remettre en sur endettement (je précise que j'ai été en surendettement en 2003, j'ai redéposé un dossier en 2005 qui a été refusé du fait que dans mon plan j'ai eu un dégrèvement des impôts que je n'ai pas signalé à la bdf sinon je n'ai pas failli à mes paiements et je n'ai jamais refait de crédit depuis 2001) Et il me dit aussi de changer de travail et de département et vous serez tranquille pendant 5 ans. Donc mes questions : Quel est mon intérêt de déposer un dossier de sur endettement sachant que mes dettes datent de 2000 et 2001 et que si je dépose un dossier je risque d'avoir tous les huissiers de la terre sur mon dos (je sais je ne suis pas excusable d'avoir autant de crédits mais lorsque j'ai perdu mon mari je me suis retrouvée dans une situation de faiblesse, j'ai été abusée financièrement et ensuite je me suis retrouvée seule à assumer toutes les dettes, l'autre ayant disparu) ?

La 2ème question est

Si nous allons au tribunal, il n'y aura pas de conciliation puisque l'huissier demande plus, mais pourra-t-il avoir plus sachant qu'il y a un barème tous les ans émis par les services publics? j'avoue que quelque chose m'échappe

Et dernière question, je lis sur les forums que l'on peut laisser uniquement le RSA, si c'est le ça à quoi servent les barèmes? j'ai du mal à comprendre

Je vous remercie pour vos réponses

Bonne journée